

2027

ÉCOLE
MUNICIPALE
DE MUSIQUE ET DE DANSE



L'École municipale de musique et de danse (EMMD) a pour vocation de développer l'éducation artistique et culturelle ainsi que l'enseignement des pratiques artistiques, individuelles et collectives.

Forte de ses 495 élèves - enfants, adolescents et adultes - accompagnés par une équipe de 21 professeurs, tous diplômés et artistes actifs, elle propose un large éventail de parcours. Les élèves peuvent y explorer 17 disciplines artistiques et participer à 22 pratiques d'ensemble, couvrant de nombreuses esthétiques : musique baroque, classique, improvisée, jazz ou encore musiques actuelles amplifiées.

Cette année, l'EMMD s'enrichit d'une nouvelle proposition avec l'ouverture d'une classe de Musique Assistée par Ordinateur (MAO). Pensée en réponse à l'intérêt croissant pour les pratiques musicales actuelles, elle permettra, dès 11 ans et à l'âge adulte, de s'initier à la composition, au mixage et à la production sonore à l'aide d'outils numériques accessibles.

Véritable outil culturel au service des élèves et de leurs familles, l'EMMD propose un enseignement de qualité fondé sur une pédagogie différenciée, alliant initiation, éducation artistique et culturelle et accompagnement des pratiques amateurs, avec la possibilité, pour certains, de s'orienter vers une future professionnalisation. Elle encourage également les pratiques collectives, au plus près des conditions scéniques, et favorise les échanges artistiques à travers de nombreux partenariats.

Lieu d'apprentissage, de partage et de création, l'EMMD invite chacune et chacun à trouver sa place et à faire vivre la musique et la danse au cœur de la ville.

Myriam Le Blay

Adjointe au Maire, déléguée à la culture et au patrimoine



SOMMAIRE

Parcours Éveil

Parcours en cycle

Parcours musicaux spécifiques

Parcours Adultes - Instrumentales

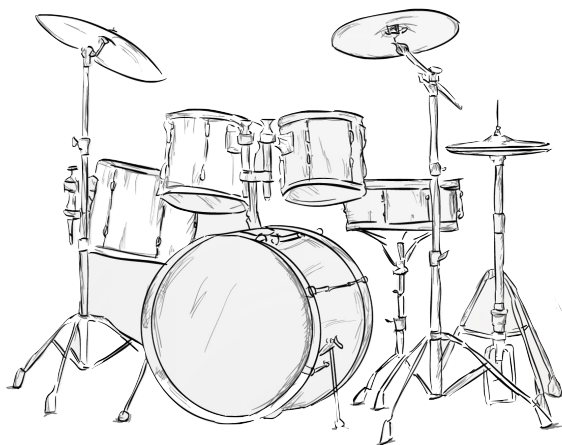
Parcours Adultes - Voix

Parcours pratiques collectives seules

Danse classique

Tarifs

Infos pratiques



PARCOURS ÉVEIL

Le parcours éveil est construit sur 4 années de la petite section au CP et en 2 étapes : l'Eveil et l'Initiation musicale.

Les élèves ayant participé à celui-ci seront prioritaires au moment de l'inscription en cursus instrumental.

PARCOURS ÉVEIL MUSICAL - 3/5 ANS (MATERNELLE)

1h

Jardin Musical petite section
1^{ère} année

Jardin Musical moyenne section
2^{ème} année

Jardin Musical grande section
3^{ème} Année

PARCOURS INITIATION MUSICALE - 6 ANS (CP)

30 min

Découverte instrumentale
(guitare, accordéon, batterie, flûte à bec et flûte traversière)

1h

Formation Musicale (FM)
pour les CP





PARCOURS EN CYCLE

Le principe d'un parcours en cursus est de suivre 3 activités obligatoires :

- 🎵 un cours individuel d'instrument
- 🎵 un cours de pratique collective
- 🎵 un cours de formation musicale

1^{ER} CYCLE - À PARTIR DE 7 ANS (CE1)

1^{ère} et 2^{ème}
années

Instrument cours individuel 30 min

Formation musicale 1h

Chorale 1h

3^{ème} et 4^{ème}
années

Instrument cours individuel 30 min

Pratique collective instrumentale
1h ou 1h30 et/ou chorale 1h

Formation musicale 1h

2^{ÈME} CYCLE

Instrument cours individuel 45 min

Pratique collective instrumentale
1h ou 1h30 et/ou chorale 1h

Formation musicale 1h30



P ARCOURS MUSICAUX SPECIFIQUES

Les parcours musicaux spécifiques sont principalement destinés aux adultes et aux adolescents.

PARCOURS ADULTES (À PARTIR DE 16 ANS)

30 ou 45 min de cours individuel seul

OU

30 ou 45 min de cours individuel
et pratique collective



PARCOURS VOIX

Pour les musiciens qui veulent pratiquer le chant, il est proposé un parcours spécifique que ce soit pour le chant lyrique (à partir de 16 ans) ou le chant musiques actuelles. Ce parcours est construit sur un cours individuel de 30 min.

Il est possible de participer aux pratiques collectives (chœurs adultes ou baroque, atelier chant musiques actuelles, chorales enfants, pré-maîtrise et maîtrise).

PARCOURS PRATIQUES COLLECTIVES

Les enfants et les adolescents peuvent s'inscrire aux pratiques collectives seules en particulier pour la formation musicale, les chorales et les pratiques collectives de 1^{er} et 2^{ème} cycle comme l'orchestres des jeunes, la pré-maîtrise (8 à 10 ans), la maîtrise (11 ans et plus)....

Les élèves adultes dont le niveau instrumental est suffisant peuvent suivre en autonomie des pratiques collectives de 2^{ème} et 3^{ème} cycle (atelier jazz, orchestre symphonique, ensemble baroque...)

Il est possible de choisir plusieurs pratiques collectives.



PRATIQUES INSTRUMENTALES

Accordéon - Piano : Oksana Starchenko

Piano : Aude Vasseur - Sophie Matarasso

Piano variété/Jazz : Didier Collet

Violon : Nicolas Vaslier - Frédéric Kendall

Violoncelle : Pierre Avedikian

Guitare Classique : Emmanuel Fontenaille - Maël Fauvy

Guitare Electrique : Emmanuel Fontenaille

Guitare d'accompagnement (folk) : Emmanuel Fontenaille

Basse électrique : Emmanuel Fontenaille

Flûte à Bec : Catherine Savigny

Flûte Traversière : Marie Audier

Hautbois : Isabelle Dupré

Clarinette - saxophone : Vincent Lauret

Trompette : Olivier Manchon

Batterie : Christophe Pichon

Chant Lyrique : Erzsebet Tassin

Chant Musiques Actuelles : Rémi Bonetti

M.A.O. : Virgile Guy

FORMATION MUSICALE

Serge Fustin

Marie Audier

Cosima Allo

Virgile Guy





NOUVEAUTE



Ouverture d'une classe dédiée à la M.A.O. (Musique Assistée par Ordinateur)

Cette discipline, qui allie **création musicale et maîtrise des logiciels**, permet aux élèves de composer, enregistrer et produire leurs propres œuvres. Ouverte à partir de 11 ans aux adolescents et aux adultes, la classe s'inscrit dans l'enrichissement pédagogique et la transversalité. La M.A.O. s'appuie sur trois axes : **composition, production et interprétation**.

L'EMMD, ouverte, vivante et créative, continue de renforcer son offre pédagogique pour rendre l'art accessible à tous.

La classe de M.A.O. est ouverte aussi bien aux élèves souhaitant se consacrer exclusivement à cette discipline qu'aux élèves de l'EMMD désirant compléter leur cursus.



P RATIQUES COLLECTIVES

Éveil Musical (3 à 5 ans)

Atelier Blues

Formation musicale enfants et adultes

Ensemble Musique Baroque

Chorales enfants

Ensemble Clarinettes

Pré-Maîtrise 8 à 10 ans

Ensemble Flûtes à Bec

Maîtrise Chorale Ado 11-15 ans

Ensemble Flûtes traversières

Chorale Adulte
(classique / musiques de film)

Ensemble Guitares

Chorale Baroque

Musique de Chambre

Atelier Chant Musiques actuelles

Orchestre des Jeunes

Orchestres classiques 1^{er} cycle

Orchestre Symphonique

Atelier Harmonie-Jazz

Atelier Musiques Amplifiées (Ados)

Atelier Pop Rock

Piano Orchestra (uniquement pour les pianistes)

DANSE CLASSIQUE

Avec Corinne Caillault-Karsenty

L'école municipale de musique et de danse propose un enseignement pour tous, filles et garçons, enfants—adolescents et adultes pour apprendre la danse classique et son répertoire, développer leur imaginaire et leur sensibilité artistique, de créer seul ou à plusieurs, d'aborder des univers chorégraphiques variés.

Les enseignements sont organisés en cursus composés de 3 cycles d'apprentissage. Les danseurs évoluent à leur propre rythme, dans des phases adaptées à leur progression.

Les cours ont lieu à la salle de danse au gymnase Pierre de Coubertin (5 rue Jean-Zay). Un certificat médical valable 3 ans sera demandé pour toute nouvelle inscription.

L'année d'enseignement se clôture en alternance soit par un gala où l'ensemble des élèves se produit sur scène, soit par l'examen de passage de niveau devant un jury.



DÉROULEMENT DES ÉTUDES

INITIATION (5-6 ANS)

1 cours d'1h par semaine

Initiation 1 : Mercredi de 14h à 15h (5 ans)

Initiation 2 : Mercredi de 15h à 16h (6 ans)

1^{er} CYCLE (7-12 ANS)

1 cours d'1h par semaine

Petit débutant (7-8 ans) :

Mercredi de 16h à 17h

Mercredi de 17h à 18h

2 cours d'1h par semaine

Débutant (1C1 - 1C2) (9-10 ans) :

Lundi de 17h à 18h

et mercredi de 18h à 19h

Préparatoire (1C3 - 1C4) (11-12 ans) :

Lundi de 18h à 19h, jeudi de 17h à 18h

et mardi de 17h à 18h

2^{ème} CYCLE (12-16 ANS et +)

2 cours d'1h30 par semaine

Élémentaire (2C1 - 2C2) : Mardi de 18h à 19h30 et jeudi de 18h à 19h30

Moyen et fin d'études (2C3 - 2C4) : Lundi de 19h à 20h30 et jeudi de 19h30 à 21h

HORS CURSUS ADULTE

1 cours d'1h par semaine le mercredi de 19h à 20h



TARIFS ÉCOLE DE MUSIQUE

Le bénéfice de la tarification au quotient familial est accordé sur présentation de l'avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025, pour l'année scolaire 2026/2027. Cet avis servira de justificatif aux foyers fiscaux domiciliés à Verneuil-sur-Seine (foyers intra-muros) pour leurs membres fiscalement rattachés.

Catégorie : Tarif au quotient familial
 Validation : Décision du Maire du 9 juin 2026
 Application : À partir du 01/09/2026, pour l'année scolaire 2026/2027

Tranches	T1	T2	T3	T4	T5	T6
Tranches QF	De 0 à 350 €	De 351 à 700 €	De 701 à 1100 €	De 1101 à 1850 €	De 1851 à 2600 €	2601 € et +

Le quotient familial mensuel (QFM) est calculé à partir du revenu fiscal de référence (RFR) et du nombre de parts.

Il est donné par la formule :
$$QFM = (RFR / 12) / \text{Nombre de parts}$$

I - PARCOURS ÉVEIL MUSICAL

Pour les enfants de petites et moyenne section maternelle

Prestation	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Extra Muros
Jardin musical & initiation musicale	71,10 €	93,90 €	140,85 €	166,80 €	198,15 €	213,75 €	244,50 €

II - PARCOURS EN CYCLE

Prestation	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Extra Muros
Cycle 1	247,20 €	328,50 €	459,75 €	590,10 €	680,85 €	747,60 €	860,10 €
Cycle 2-3	268,20 €	356,55 €	498,30 €	640,05 €	738,15 €	810,15 €	932,10 €

III - PARCOURS ADULTES - INSTRUMENTALES

Prestations	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Extra Muros
Cour Individuel	206,55 €	274,35 €	383,85 €	492,15 €	567,30 €	623,55 €	716,25 €
Pratique collective + cours individuel	223,05 €	296,25 €	413,85 €	531,75 €	613,05 €	672,60 €	773,55 €
FM Adulte	41,85 €	55,35 €	77,25 €	99,15 €	112,65 €	125,25 €	136,65 €

IV - PARCOURS ADULTES-VOIX

Prestations	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Extra Muros
Cour Individuel	185,25 €	246,60 €	344,40 €	442,20 €	509,85 €	559,80 €	644,10 €
Cour Individuel + Chorale / Pratique collective	206,55 €	274,35 €	383,85 €	492,15 €	567,30 €	623,55 €	716,25 €
Chorale	41,85 €	55,35 €	77,25 €	99,15 €	112,65 €	125,25 €	136,65 €

V - PARCOURS PRATIQUES COLLECTIVES SEULES

Prestations	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Extra Muros
Chorale / Pratique collective	41,85 €	55,35 €	77,25 €	99,15 €	112,65 €	125,25 €	136,65 €
Orchestre symphonique	58,50 €	77,25 €	107,55 €	138,75 €	157,50 €	174,30 €	183,60 €

VI - PARCOURS PERSONNALISÉ

Prestations	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Extra Muros
Cour Individuel	185,25 €	246,60 €	344,40 €	442,20 €	509,85 €	559,80 €	644,10 €

TARIFS ÉCOLE DE DANSE

I - DANSE

Prestation	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Extra Muros
1h par semaine	52,20 €	100,05 €	175,20 €	237,75 €	272,10 €	299,25 €	344,10 €
1h30 par semaine	72,00 €	137,70 €	240,90 €	327,30 €	375,30 €	411,90 €	473,40 €
2 x 1h par semaine	98,10 €	187,80 €	328,50 €	446,25 €	510,90 €	561,91 €	645,30 €
2 x 1h30 par semaine	122,10 €	233,55 €	408,75 €	554,55 €	634,80 €	698,55 €	802,80 €



INFOS PRATIQUES

INSCRIPTIONS

Les inscriptions ont lieu au mois de juin pour la rentrée de septembre.

Elles sont possibles en cours d'année selon les places disponibles.

Consultation des plannings et modalités de fonctionnement sur www.verneuil78.fr

Directeur de l'EMMD : Thomas DRUCBERT

Secrétaire de l'EMMD : Nathalie MOUQUET

CONTACT

Secrétariat : Le Champclos - 11 rue Delapierre - 78480 Verneuil-sur-seine

Adresse postale : 6 Boulevard André-Malraux - BP 10 - 78480 Verneuil-sur-Seine

Téléphone : 01 39 71 57 17 / 01 39 71 57 32

Courriel : emmd@verneuil78.fr

HORAIRES DE L'ADMINISTRATION

Lundi et jeudi de 14h à 18h

Mardi de 14h à 19h30

Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h45

